

NORMES D'ACCESSIBILITÉ AU PROGRAMME

Sécurité à vélo

SAAQ et l'ARCQ



Avril 2023



Table des matières

Orientations du programme de sécurité à vélo.....	3
Exemples d'événements admissibles	4
Critères d'admissibilité au programme de sécurité à vélo	5
Formulaires	6
Annexe A Informations et grille d'analyse pour les Prix reconnaissance de la sécurité à vélo	8
Annexe B Grille d'analyse pour les « Prix Reconnaissance de la sécurité à vélo »	9
Annexe C Tableau de budget	10
Annexe D Documents de promotions.....	11



Orientations du programme de sécurité à vélo

Le programme sécurité à vélo de l'ARCQ, financé par la SAAQ, occupe un rôle prédominant quant à l'implication de l'Association dans la sécurité à vélo. Réservée aux membres de l'ARCQ, la subvention permet d'organiser une ou des journées de sensibilisation de sécurité routière à vélo. Les objectifs sont donc :

- Offrir de l'information et de la documentation de la SAAQ sur la sécurité routière à vélo, en priorité, aux cyclistes et usagers.
- Mobiliser son milieu dans l'organisation et la tenue d'événements en lien avec les orientations du programme de sécurité à vélo.
- Mettre en place un événement favorisant l'échange d'informations et une approche directe auprès des usagers et cyclistes.
- Assurer une visibilité à la SAAQ et à l'ARCQ lors de l'événement organisé dans le cadre du programme.
- Stimuler la créativité et l'innovation des activités offertes par le promoteur par l'établissement d'un prix de reconnaissance.

Ces objectifs doivent demeurer les principales motivations des événements qui sont organisés et qui sont financés par le programme.

Les formulaires et informations nécessaires à la participation au programme de sécurité à vélo sont les suivants :

- Le formulaire de participation <https://forms.gle/ivjzoVRaxjLnADFw9>
- Le formulaire de réclamation (lien à venir par courriel) ;
- Les informations inhérentes au *Prix de reconnaissance* annexées au présent guide.



Exemples d'événements admissibles

La promotion de la sécurité à vélo de l'ARCQ peut se décliner sous différente forme afin d'atteindre la clientèle. Voici quelques exemples déjà réalisés dans les années passées :

- Organiser des activités de sécurité à vélo en camps de jour. Donner une formation aux jeunes afin de les sensibiliser aux règles de sécurité à vélo et faire suivre cette formation d'une randonnée à vélo encadrée pour mettre en pratique les notions apprises.
- Mettre un kiosque en bordure d'un parc aux abords d'une piste cyclable, et y installer des patrouilleurs pour sensibiliser les utilisateurs aux consignes de sécurité ainsi qu'aux règlements à respecter sur la piste cyclable.
- Une collaboration avec d'autres instances comme les cadets de la Sureté du Québec peut être un atout pour offrir certains services, comme buriner les vélos.
- Installer un kiosque en bordure de la piste cyclable et offrir une portion éducative aux enfants sous forme de petit jeu pour en apprendre plus sur la sécurité à vélo.
- Organiser un concours ou un jeu-questionnaire sur la sécurité à vélo.
- Organiser des défis, par exemple, un défi de vélo-stationnaire.
- Tenir un kiosque lors d'événement organisé par la municipalité permettant de sensibiliser les usagers de la piste cyclable à proximité. (Exemple la fête de la pêche)
- Organiser une randonnée à vélo, avec kiosque et encadrement de sécurité à vélo tout le long du parcours, et pourquoi ne pas en profiter pour amasser des fonds pour un organisme caritatif ou une cause.

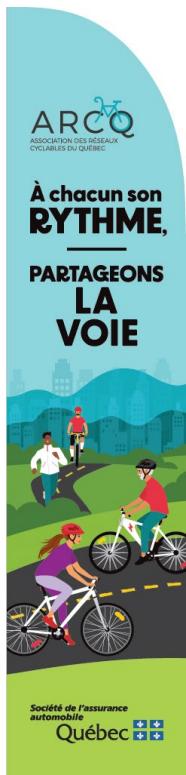




Critères d'admissibilité au programme de sécurité à vélo

- 1- **Seuls les membres** de l'ARCQ peuvent faire une demande d'assistance financière, **mais ces derniers peuvent sous-mandater par la suite un autre partenaire pour réaliser l'activité.** Il est à noter que c'est le gestionnaire membre de l'ARCQ qui recevra le paiement pour l'activité demandée et que ce sera à lui de payer le sous-mandataire ;
- 2- Les activités doivent avoir comme **objectif principal la sécurité routière** et accessoirement la sécurité sur les pistes cyclables ;
- 3- La documentation de la SAAQ **doit être distribuée voir annexe D**
- 4- L'activité doit être sur le terrain et comporter un échange direct avec les citoyens ;
- 5- Des animations peuvent être effectuées dans un local, mais elles doivent absolument inclure un volet pratique (idéalement sur route).
- 6- L'oriflamme 2023 de la campagne « À chacun son rythme, partageons la voie » (A), le panneau de la SAAQ (B) et les panneaux de l'ARCQ (C) doivent être affichées lors du ou des événements. (Si le réseau participant n'a pas les affiches, il doit en faire la demande à l'ARCQ) ;

A



B



C





Formulaires

Un **formulaire de participation** doit être rempli afin de confirmer votre participation au programme, mais aussi de permettre la tenue d'un événement de sécurité à vélo :
<https://forms.gle/ivjzoVRaxjLnADFw9>

Un total de 85 événements d'une journée sera subventionné. Afin que chacun des membres puisse se prévaloir de cette opportunité, nous vous invitons à remplir le formulaire d'inscription d'ici le 15 mai 2023. Suite à cette date, nous communiquerons avec vous pour vous confirmer le nombre d'événements qui vous sont accordés.

Un montant de 390 \$ est octroyé par événement. Moyennant la conformité de votre formulaire de réclamation pour chacune des activités, un chèque au montant de (390 \$ x le nombre d'événements) vous sera acheminé par la poste.

Tout formulaire de réclamation doit être transmis **au plus tard le 29 septembre 2023**.

Le **formulaire de réclamation** a été mis en place pour améliorer la compréhension des événements et les résultats obtenus par la tenue de ces événements. Pour améliorer la compréhension du formulaire, voici certaines informations de précision :

- **Nature de l'activité** : description de l'activité ainsi que les objectifs visés par celle-ci.
- **Nombre de participants** : représente le nombre de personnes qui sont présentes ou qui ont participé à une activité OU qui ont été dénombrées lors du calcul de la participation aux événements par la presse.
- **Nombre de personnes rencontrées** : représente le nombre de personnes qui ont été directement interpellées ou qui ont récupéré la documentation pertinente offerte pendant la journée.
- **Expliquez en quelques phrases (plus ou moins 10) l'événement et son déroulement** : les phrases peuvent être simples et directes afin de permettre de mieux comprendre le déroulement de l'activité.

Les informations fournies seront utilisées afin de présenter le rapport des activités déposé à la SAAQ ainsi que pour l'évaluation des événements afin d'attribuer les prix de reconnaissance. (Voir pages 6 et 7)

IMPORTANT : Vous devez obligatoirement afficher l'oriflamme 2023 et les trois documents suivants (affiche SAAQ, affiche ARCQ et affiche sur la sécurité à vélo) lors de votre événement.



NOUVEAUTÉ 2023

Cette année nous vous demanderons de remplir un tableau de budget (voir annexe C) ceci nous aidera à cumuler la valeur des événements de la sécurité à vélo au niveau provincial tout en démontrant à la SAAQ qu'il s'agit d'un partenariat gagnant-gagnant qui mérite d'être bonifié.

Le tableau en format Excel se retrouve au lien suivant :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1g3kpemFme5ck9BKkBC0KG4F_SQLHTWz8/edit?usp=sharing&ouid=109308397876697233563&rtpof=true&sd=true



Annexe A

Informations et grille d'analyse pour les Prix reconnaissance de la sécurité à vélo

Dans le cadre de la mise en place du programme de reconnaissance des événements de sécurité à vélo de la SAAQ, l'ARCQ a développé une grille d'analyse permettant d'évaluer tous les événements mis de l'avant. Depuis 2015, l'ARCQ a choisi de reconnaître trois organisations méritantes au Prix reconnaissance de la sécurité à vélo. Les prix seront distribués comme suit :

- Première organisation :1 000 \$
- Deuxième organisation :500 \$
- Troisième organisation :250 \$

La grille d'analyse qui sera utilisée par le comité d'évaluation de l'ARCQ est en annexe B.

Le choix de trois organisations méritantes sera fait par un comité de sélection à l'automne.



Annexe B

Grille d'analyse pour les « Prix Reconnaissance de la sécurité à vélo »

- **Qualité de présentation du rapport** (40 points)
 - Présentation de photos et de la revue de presse
 - Détails et commentaires de l'événement
 - Utilisation complète et adéquate du formulaire proposé
- **Originalité des activités** (30 points)
 - Nouvelle forme d'activité
 - Programmation différente et diversifiée
 - Approche créative et éducative
- **Participation aux activités et clientèle** (15 points)
 - Nombre d'activités offertes
 - Nombre total de participants
 - Nombre total de personnes rencontrées
 - La diversité des clientèles visées (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées)
 - La diversité économique ou sociale
 - Participation par les divers milieux
- **Mobilisations du milieu** (5 points)
 - Des partenaires sont impliqués



Annexe C

Tableau de budget

Utiliser le document Excel suivant :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/1g3kpemFme5ck9BKkBC0KG4F_SQLHTWz8/edit?usp=sharing&ouid=109308397876697233563&rtpof=true&sd=true

"Événement de sécurité à vélo - SAAQ" BUDGET DE L'ORGANISATEUR		
NOM DU RÉSEAU:		
Nombre d'événements organisés		
Revenus		Montant
Subvention SAAQ-ARCQ	390 \$	- \$
Autres revenus (Commandites, subventions, dons, ...)		
Total des Revenus		- \$
Dépenses		
Promotion		
Animation <i>Faire un total de dépenses engendrées pour vos animations ex :</i> - nombres heures par employé - bénéfices marginaux - déplacements - repas		
Encadrement - coordination - matériel		
Autres dépenses		
Total des dépenses		- \$
Valeur de la contribution de votre organisme (Temps RH, monétaire, matériel,..) s'il y a lieu		- \$
Valeur de la contribution bénévoles (Valeur salariale)		
Je confirme que le budget ci-dessus représente fidèlement les revenus et dépenses engendrés par l'organisation des évènements "sécurité à vélo"		
Prénom, Nom		
Titre		
Date		
Signature		



Annexe D

Documents de promotions

Le matériel peut être commandé à documentation@saaq.gouv.qc.ca.

L'affiche J'apprends à rouler en sécurité

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/apprends-rouler-securite.pdf>

Le Guide de sécurité à vélo — 9e édition

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/guide-securite-velo.pdf>

Le feuillet Pour un meilleur partage de la route

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/meilleur-partage-route-cycliste-automobiliste.pdf>

Le petit guide de Génivélo

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/petit-guide-genivelo.pdf>

Le feuillet Les énigmes de Génivélo4

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/enigmes-genivelo-feuillet.pdf>

Le Guide d'animation sur les énigmes de Génivélo, PDF (sur le Web seulement)

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/enigmes-genivelo-guide.pdf>

Le Guide d'animation sur les énigmes de Génivélo, (sur le Web seulement)

<https://saaq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/enigmes-genivelo-presentation.pdf>